

FONDATION

Jasmin Roy  
Sophie Desmarais

296, rue Saint-Paul Ouest,  
bureau 300  
Montréal (Québec) H2Y 2A3  
Téléphone : (514) 502-1454

## Demande d'approbation pour l'organisation d'une activité de collecte de fonds par des tiers

Pour nous soumettre une proposition d'activité de collecte de fonds qui sera analysée par la Fondation, veuillez imprimer le formulaire suivant et nous le faire parvenir par la poste ou par courriel à : [info@fondationjasminroy.com](mailto:info@fondationjasminroy.com)

Pour tout renseignement, ou pour toute question, contactez-nous en composant le (514) 502-1454.  
Merci de l'intérêt que vous portez à notre mission !

### Contact de l'organisateur

Prénom

Nom

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Cellulaire

Courriel

### Informations concernant l'activité

Titre de l'activité

Type d'activité

Lieu

Date

Heure

Adresse

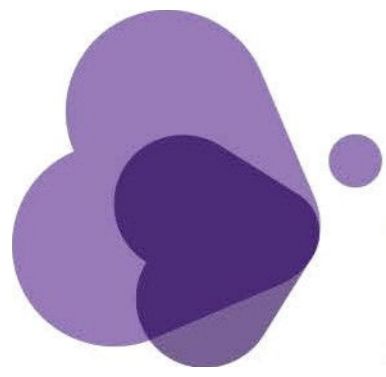
Ville

Province

Code postal

Public cible

Nombre de participants prévu



# Demande d'approbation pour l'organisation d'une activité de collecte de fonds par des tiers

## Informations concernant l'activité (suite)

Description de l'activité, incluant les objectifs et l'échéancier prévus.  
Vous pouvez joindre à cette demande tout document susceptible de nous aider dans notre évaluation.

## Informations financières concernant l'activité

Comment les fonds seront-ils recueillis ? Ex. : Vente de billets, dons volontaires, vente d'articles divers, etc.

Recettes brutes prévues

Dépenses prévues

Quel % des profits sera remis à la Fondation ?

Est-ce que d'autres organismes seront bénéficiaires de cette activité ? Si oui, lesquels ?

## Informations additionnelles/Commentaires

Demande soumise par (En caractères d'imprimerie)

Signature

Date

CETTE SECTION EST RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION DE LA FONDATION

Date de réception

Analyse effectuée par

Oui

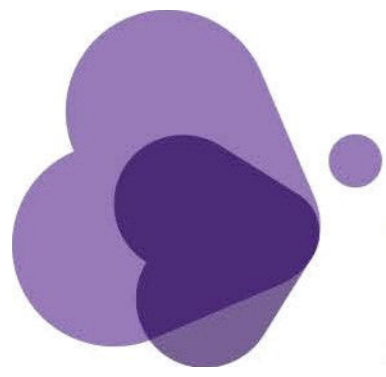
Non

**Approbation**

Commentaire

Numéro de référence

PAGE 2 DE 5



FONDATION

Jasmin Roy  
Sophie Desmarais

296, rue Saint-Paul Ouest,  
bureau 300  
Montréal (Québec) H2Y 2A3  
Téléphone : (514) 502-1454

# Entente d'engagement moral

## pour l'organisation d'une activité de collecte de fonds par des tiers

Nom de l'organisateur

Titre de l'activité

Type d'activité

Lieu

Date

Heure

Adresse

Ville

Province

Code postal

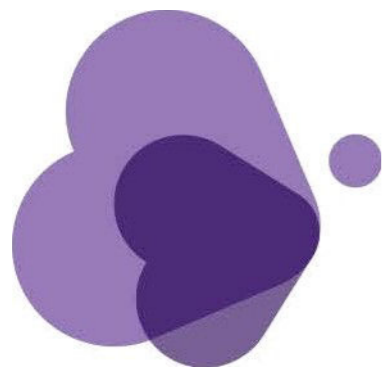
Téléphone

Télécopieur

Courriel

Par la présente \_\_\_\_\_ s'engage à:

- Prendre connaissance et parapher le document intitulé « Politique concernant l'organisation d'une activité de collecte de fonds par des tiers » et à le joindre en annexe à la présente entente ;
- Soumettre à l'approbation de la Fondation tout le matériel promotionnel de l'activité avant impression et diffusion (ex. : programmes, affiches, dépliants, site Internet, publicité, etc.) et ne pas modifier le logo de la Fondation ;
- À utiliser la formulation suivante pour la promotion de l'activité : « Titre de l'activité » organisé par « Nom de l'organisateur » au profit de la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais (ex. : Souper spectacle organisé par ABC au profit de la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais) ;
- Reconnaître que la Fondation ne peut être tenue responsable d'une perte financière encourue dans le cadre de la réalisation de l'activité ;
- Reconnaître que la Fondation ne peut être tenue financièrement responsable de la promotion de l'activité ;
- Ne pas se présenter comme étant un employé ou agissant à titre de représentant autorisé de la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais ;
- Ne pas présenter la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais comme étant l'organisatrice de l'activité, mais bien comme étant l'organisme bénéficiaire ;
- Remettre à la Fondation, dans un délai de \_\_\_\_\_ jours suivant la réalisation de l'activité, la part des profits réalisés ;
- Remettre à la Fondation, dans un délai de \_\_\_\_\_ jours suivant la réalisation de l'activité, un rapport détaillé faisant état des résultats obtenus.



FONDATION

**Jasmin Roy  
Sophie Desmarais**

296, rue Saint-Paul Ouest,  
bureau 300  
Montréal (Québec) H2Y 2A3  
Téléphone : (514) 502-1454

# Entente d'engagement moral

## pour l'organisation d'une activité de collecte de fonds par des tiers

Pour sa part, la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais s'engage à fournir :

- Une lettre confirmant que la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais reconnaît et appuie la réalisation de l'activité et que celle-ci est officiellement organisée au profit de la Fondation ;
- Le logo de la Fondation et/ou tout autre support visuel disponible qui pourrait être nécessaire.

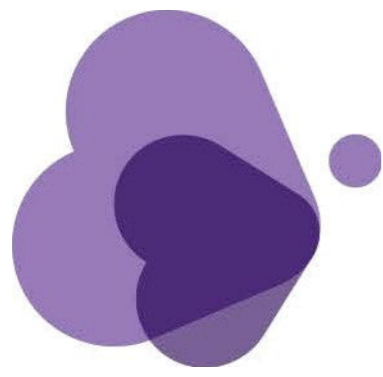
En foi de quoi les parties ont signé le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

---

Organisateur de l'activité  
Titre  
Organisation

---

Allain Basque  
Chargé de projet  
Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais



FONDATION

**Jasmin Roy  
Sophie Desmarais**

296, rue Saint-Paul Ouest,  
bureau 300  
Montréal (Québec) H2Y 2A3  
Téléphone : (514) 502-1454

# Politique

## pour l'organisation d'une activité de collecte de fonds par des tiers

La Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais a pour mission de créer des milieux positifs et bienveillants en cohérence avec les objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies. L'équipe de la Fondation a le mandat de sensibiliser, d'éduquer, de soutenir et de contribuer à la recherche de solutions durables aux problèmes de violence, de discrimination et d'intimidation dans tous les milieux de vie, qu'il s'agisse des milieux éducatifs, des milieux de travail ainsi que de tous les environnements dans lesquels évoluent nos aînés.

Pour assurer la poursuite de nos actions dans toutes les régions du Québec, la Fondation organise elle-même certaines activités de collecte de fonds, mais compte aussi sur le soutien apporté par des tiers organisant des activités. L'organisation de telles activités nécessitant un travail important, vous trouverez dans cette politique les éléments qui vous guideront dans la mise sur pied d'une activité de collecte de fonds au profit de la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais et vous permettront d'établir les conditions encadrant sa réalisation.

### Objectif

L'objectif de cette politique est de présenter aux organisateurs les étapes à suivre dans la réalisation d'une activité de collecte de fonds au profit de la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais, mais aussi d'assurer que la Fondation reçoive toutes les informations pertinentes pour évaluer et approuver l'activité proposée. Il sera ainsi possible à la Fondation d'exercer un contrôle minimal sur le type d'activité organisée par des tiers et d'encadrer l'utilisation de son nom et de son logo.

### Étapes à suivre

1. Avant d'entreprendre des démarches pour la réalisation de l'activité, soumettre à la Fondation une demande d'approbation pour l'organisation d'une activité de collecte de fonds par des tiers en remplissant le document prévu à cet effet.
2. Attendre l'évaluation du projet par l'équipe de la Fondation.
3. Après l'approbation du projet, compléter l'entente d'engagement moral qui sera cosignée par le directeur général de la Fondation. Cette entente contient les conditions à respecter durant la préparation et la réalisation de l'activité.
4. À la suite de la signature de l'entente, une lettre confirmant que la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais reconnaît et appuie la réalisation de l'activité et que celle-ci est officiellement organisée au profit de la Fondation vous sera remise.
5. Après la réalisation de l'activité, un rapport détaillé faisant état des résultats obtenus devra être transmis à la Fondation selon les termes de l'entente d'engagement moral.

Initiales de l'organisateur